

## Surveillance épidémiologique de la tularémie

### *Francisella tularensis* - 2022

Auteurs: A. Litzroth, M. Mori

#### Messages clés

- En 2022, sept cas confirmés de tularémie ont été recensés dans le cadre du système de déclaration obligatoire. Cinq d'entre eux étaient infectés en Belgique.
- Le nombre de cas de 2022 est un peu moins élevé qu'en 2021, où un nombre exceptionnellement élevé de cas (neuf) avait été rapporté.
- Depuis 2012, au moins un cas de tularémie est rapporté annuellement en Belgique (à l'exception de 2018 où il n'y a pas eu de cas détectés). Ceci, par rapport à un total de trois cas rapportés entre 1950 et 2011.

#### Sources d'informations

- La tularémie est une maladie infectieuse à déclaration obligatoire dans les trois régions (en Flandre, les cas probables et confirmés ; en Wallonie, uniquement les cas confirmés et à Bruxelles, non spécifié).
- Le diagnostic est établi par le [laboratoire de référence](#) de Sciensano, qui se charge de l'isolement et du typage moléculaire de *Francisella tularensis* et de la réalisation d'examen sérologiques.

#### Définition de cas

##### Critères

- Critères cliniques :  
Toute personne présentant au moins une des formes cliniques suivantes :
  - Tularémie ulcéro-ganglionnaire : ulcération cutanée et lymphadénopathie locale.
  - Tularémie ganglionnaire : tuméfaction douloureuse des ganglions lymphatiques sans ulcération apparente.
  - Tularémie oculo-ganglionnaire : conjonctivite et lymphadénopathie locale.
  - Tularémie oropharyngée : lymphadénopathie cervicale et au moins un des trois symptômes suivants : stomatite, pharyngite, amygdalite.
  - Tularémie pulmonaire : pneumonie.
  - Tularémie typhoïdique : au moins un des deux symptômes suivants : fièvre sans signe ni symptôme précoce de localisation, ou septicémie.
- Critères épidémiologiques :  
Au moins un des trois liens épidémiologiques suivants :
  - Exposition à une source commune.
  - Transmission de l'animal à l'homme.
  - Exposition à des aliments contaminés/de l'eau de boisson contaminée.

- Critères de laboratoire :  
Au moins un des trois critères suivants :
  - Isolement de *Francisella tularensis* à partir d'un échantillon clinique.
  - Détection d'acide nucléique de *Francisella tularensis* dans un échantillon clinique.
  - Réponse d'anticorps spécifique contre *Francisella tularensis*.

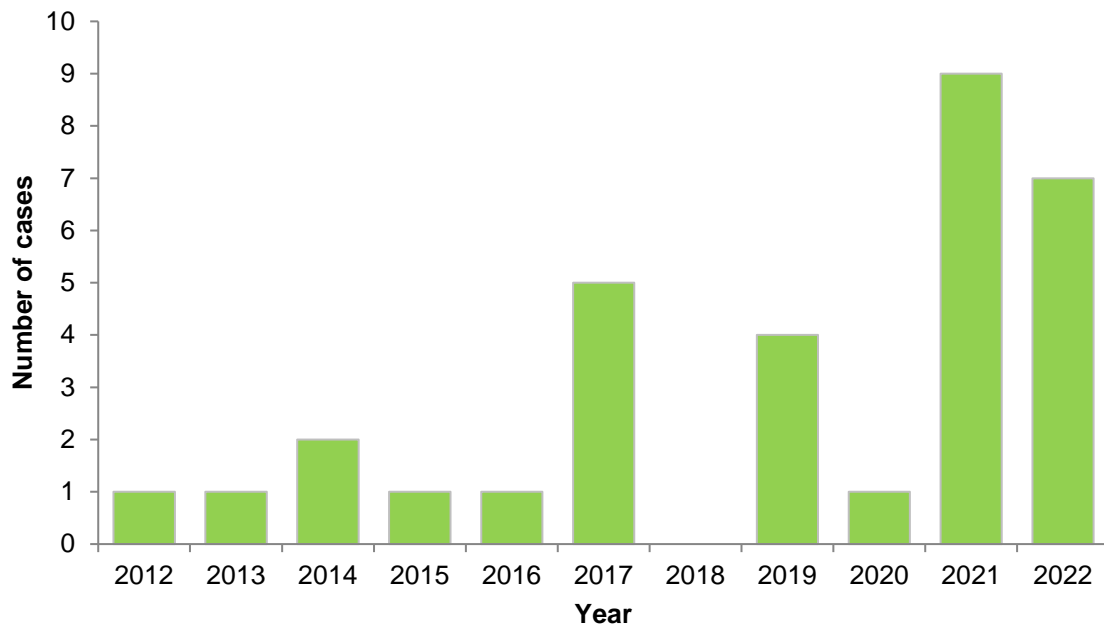
### Classification de cas

- Cas probable : patient répondant aux critères cliniques et épidémiologiques.
- Cas confirmé : patient répondant aux critères cliniques avec confirmation en laboratoire.

### Epidémiologie

- Nombre de cas : en 2022, sept cas confirmés de tularémie ont été signalés par le biais du système de la déclaration obligatoire.
- Région :
  - Flandre : quatre cas, dont deux cas autochtones et deux cas infectés à l'étranger (Pays-Bas et Autriche).
  - Wallonie : trois cas autochtones.
- Sexe : six hommes, un inconnu.
- Age : médiane 42 (répartition 16-79 ans).
- Facteurs de risque/sources de contamination :
  - Cas autochtones :
    - Plaie subie en jardinant.
    - Promenade en forêt et propriétaire de lapins.
    - Chasse.
    - Inhalation via des rongeurs morts dans une forêt privée.
    - Morsure d'insecte suspectée dans une forêt voisine.
  - Cas infectés à l'étranger :
    - Morsure de tique.
    - Morsure d'insecte.

**Figure 1: Nombre de cas de tularémie recensés par an, Belgique, 2012-2022**  
(Source : système de déclaration obligatoire)



### Importance pour la santé publique

En Belgique, 35 cas de tularémie au total ont été recensés entre 1950 et 2022, dont 32 cas entre 2012 et 2022. Entre 2012 et 2022, au moins un cas par an a été rapporté, à l'exception de 2018. Après le pic de 2021 (neuf cas rapportés), le nombre de cas en 2022 était également très élevé avec sept cas, bien que deux d'entre eux étaient infectés à l'étranger. Il semble que l'incidence de la tularémie soit en augmentation, bien qu'une vigilance accrue joue probablement aussi un rôle. Ce dernier élément se manifeste déjà depuis 2016, par une augmentation du nombre de tests sérologiques réalisés par le laboratoire de référence.

Le dernier rapport épidémiologique publié pour l'Europe date de 2021. Dans l'UE, on a observé en 2021 une augmentation remarquable du nombre de cas (33 % comparé à 2020), même si ce nombre était quand même inférieur à celui de l'année record 2019. D'une manière générale, on peut parler d'une tendance à la hausse entre 2017 et 2021 en Europe, principalement en Autriche, Tchéquie, France, Allemagne et Suède. La Suède et la Slovaquie ont rapporté le nombre le plus élevé de cas pour 100 000 habitants.

### Plus d'informations

- Agence pour une Vie de Qualité (AViQ). Fiche informative sur la tularémie. Disponible sur : <https://matra.sciensano.be/Fiches/Tularemie.pdf>
- European Centre for Disease Prevention and Control (ECDC). Tularaemia factsheet. Disponible sur : <https://ecdc.europa.eu/en/tularaemia/facts>
- The European Union One Health 2021 Zoonoses Report. European Food Safety Authority European Centre for Disease Prevention and Control. Doi : 10.2903/j.efsa.2022.7666. Disponible sur : [https://www.ecdc.europa.eu/sites/default/files/documents/EFS2\\_7666\\_Rev3.pdf](https://www.ecdc.europa.eu/sites/default/files/documents/EFS2_7666_Rev3.pdf)